

2017-1584  
2018-08-09

BAG

GROUPE	<b>M01</b>	FONGICIDE
--------	------------	-----------

## **FONGICIDE COPPERCIDE XLR**

CUIVRE HYDROXYDE

GRANULÉS MOUILLABLES

COMMERCIAL

FONGICIDE



CAUTION POISON

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 33124 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Cuivre présent sous forme d'hydrate de cuivre...50%

**Loveland Products Canada Inc.**

PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E  
High River, AB T1V 1M4

1-800-328-4678

CONTENU NET: kg

## **PRÉCAUTIONS**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Corrosif pour les yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avec du savon et de l'eau chaude avant de les réutiliser.

Éviter de respirer la poussière du produit ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer les aliments pour les humains ou pour les animaux. Ne jamais contaminer une étendue d'eau.

**NE PAS** appliquer ce produit de manière qu'il entre en contact avec des travailleurs ou des personnes à proximité de la zone de traitement, directement ou par dérive. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection peuvent pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

**NE PAS** appliquer dans les 2 jours qui précèdent la récolte. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) = 2 jours

Porter des lunettes étanches, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever.

Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Retirer immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver ensuite soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit sous forme concentrée. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et entreposer l'équipement de protection individuelle à l'écart des autres vêtements.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes.

Afficher une mise en garde (comprenant le nom du produit pulvérisé et la date d'application) aux entrées des zones traitées afin d'aviser les travailleurs de l'application de ce produit.

**NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 48 heures ne soit écoulé.

Pour les serres, **NE PAS** entrer ni permettre l'entrée des travailleurs dans les endroits traités durant le délai de sécurité de 24 heures, sauf si les conditions suivantes sont remplies :

1. Au moins un récipient ou un poste pour le rinçage des yeux (prêt à l'emploi, y compris les produits de décontamination) doit être mis à la disposition des travailleurs lorsqu'ils entrent dans une zone traitée. Le contenant ou le poste doit demeurer disponible pendant au moins sept jours suivant l'application.
2. À chacune des entrées de la serre, le responsable de l'application doit afficher des mises en garde comprenant les renseignements suivants :
  - Le nom du produit appliqué;
  - La date et l'heure de l'application;
  - L'énoncé « Les résidus de pesticide dans la zone traitée peuvent être fortement irritants pour les yeux. »;
  - L'énoncé « Éviter tout contact des résidus avec les yeux. »;
  - Les énoncés « En cas de contact avec les yeux : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes à l'aide du récipient ou du poste pour le rinçage des yeux, situé dans la serre. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. »;
  - L'endroit où se trouve le récipient ou le poste de rinçage des yeux;
  - Le mode d'emploi du récipient ou du poste de rinçage des yeux.
3. Les mises en garde doivent demeurer affichées pendant au moins sept jours suivant le traitement. Seule la personne responsable de l'application (ou une personne sous sa supervision) peut retirer les mises en garde.

Délai de sécurité (DS) = 48 heures

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES** Appliquer le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 0,77 à 3,15 kg/ha tel que noté. Le fongicide COPPERCIDE XLR peut être vaporisé avec n'importe quel genre d'équipement de pulvérisation. Il peut être utilisé dans des pulvérisateurs à hautes ou à faibles capacités. Aucun surfactant additionnel n'est requis. Verser lentement le fongicide COPPERCIDE XLR dans un réservoir de pulvérisation partiellement rempli d'eau. Les épandeurs-colleurs, les insecticides, les fertilisants, etc., devraient être ajoutés en dernier. Les directives spécifiques qui suivent sont basées sur des applications générales. Vous devriez toutefois suivre attentivement des recommandations d'agronomes locaux en ce qui concerne les dates, la fréquence et le nombre de pulvérisations par saison.

### **Zones tampons**

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière, dans la direction du vent, de l'habitat terrestre sensible le plus proche (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives) et les habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) ainsi que des habitats estuariens/marins..

Methode d'application	Use site	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Less than 1m	Greater than 1m	Less than 1m	Greater than 1m	
Pulvérisateur agricole	Pommes de terre, Tomates	20	10	10	5	1
	Haricots Concombres Piments	25	10	15	5	1
	Betteraves à sucre	30	15	15	10	1

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

## MODE D'EMPLOI

**HARICOTS – Répression de graisse bactérienne à halo (*pseudomonas syringae* pv. *phaseolicola*) et graisse bactérienne commune (*xanthomonas axonopodis* pv. *phaseoli*):** Pour les pulvérisations de protection, effectuer la première pulvérisation lorsque les plantes ont 15 cm de hauteur. Appliquer à des intervalles recommandés de 7 à 14 jours (intervalle minimum de 3 jours sous une pression importante de la maladie), selon les conditions locales. Appliquer le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 1,575- 2,275 kg/ha selon la gravité de la maladie. Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 10 applications par année.

**CONCOMBRES (de grande culture) – Répression de tache angulaire (*pseudomonas syringae* pv. *lachrymans*):** Appliquer à l'intervalle recommandé de 7 jours (intervalle minimale de 3 jours sous une pression importante de la maladie) dès que les plantes commencement à produire des tiges rampantes. Utiliser à raison de 1,575 à 2,275 kg/ha. Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 10 applications par année.

**PIMENTS (de grande culture) – Répression de tache bactérienne (*xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*) :** Lorsque les piments sont menacés par cette maladie, appliquer le fongicide à raison de 1,575 à 2,275 kg/ha à des intervalles recommandés de 7 à 14 jours, selon la gravité de la maladie (intervalle minimale de 3 jours sous une pression importante de la

maladie). Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 10 applications par année.

**POMME DE TERRE – Répression de brûlure alternarienne (*alternaria solan*) et mildiou (*phytophthora infestans*):** Appliquer à des intervalles recommandés de 7 à 10 jours (intervalle minimum de 3 jours sous une pression importante de la maladie), dès que les plantes ont 15 cm de haut et jusqu'à avant la récolte. Utiliser le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 0,77-1,575 kg/ha, selon la densité du feuillage, combiné avec 1,75 à 2,25 kg/ha de Mancozèbe. On peut appliquer le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 2,38 kg/ha soit en association avec un déshydratant lors du défanage, soit seul après le défanage, avant la récolte. Un tel traitement de fin de saison peut diminuer l'infection des tubercules par le champignon du mildiou au cours de la récolte. Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 10 applications par année.

**BETTERAVES À SUCRE – Répression de Tache cercosporéenne (*Cercospora beticola*):** Commencer les pulvérisations lorsque la maladie les menace et effectuer 4 ou 5 applications. Pulvériser à des intervalles recommandés de 10 à 14 jours (intervalle minimum de 3 jours sous une pression importante de la maladie) selon les conditions météorologiques en utilisant le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 1,575 à 2,94 kg/ha selon la gravité de la maladie. On vous conseille d'y ajouter une bonne huile de pulvérisation agricole non herbicide à raison de 4,5 litres/ha. Pour obtenir des instructions spécifiques, consulter l'agronome de votre région. Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 10 applications par année..

**TOMATES (de grande culture) – Répression de tache bactérienne (*xanthomonas campestris pv. vesicatoria*) :** Lorsque les tomates sont menacées par cette maladie, appliquer le fongicide à raison de 1,575 kg/ha à des intervalles recommandés de 7 à 10 jours, ou plus souvent quand la maladie est grave (intervalle minimum de 3 jours sous une pression importante de la maladie). Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 10 applications par année.

**Semis de tomate et de piment de serre destinés au repiquage.**

**NE PAS** entrer dans la zone traitée moins de 24 heures après le traitement.

**NE PAS** appliquer moins d'un jour avant le repiquage.

TRAITEMENTS CONSEILLÉS			
CULTURE	MALADIE RÉPRIMER	DOSE	REMARQUES
Tomate (semis de serre destinés au repiquage)	Tache bactérienne ( <i>Xanthomonas campestris pv. vesicatoria</i> )	1,575 kg de produit par hectare	* Appliquer le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 1,575 kg/ha, tous les 5 jours au besoin (intervalle minimum de 3 jours sous une pression importante de la maladie), jusqu'à un maximum de 5 fois avant le repiquage, pendant une période de 4 semaines. * Après le repiquage dans le champ, quand la maladie menace, pulvériser le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 1,575 kg/ha, à des intervalles recommandés de 7 à 10 jours, selon la gravité de la maladie (intervalle minimum de 3 jours). * Porter un pantalon long, une chemise à

			manches longues, des chaussures, des chaussettes, des lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques, quand on manipule ou pulvérise le produit. * Ne pas faire plus de 10 applications par année.
Piments (semis de serre destinés au repiquage)	Tache bactérienne ( <i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>vesicatoria</i> )	1,575.kg de produit par hectare	* Appliquer le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 1,575 kg/ha, tous les 5 jours au besoin (intervalle minimum de 3 jours sous une pression importante de la maladie), jusqu'à un maximum de 5 fois avant le repiquage, pendant une période de 4 semaines. * Après le repiquage dans le champ, quand la maladie menace, pulvériser le fongicide COPPERCIDE XLR à raison de 1,575 kg/ha, à des intervalles recommandés de 7 à 10 jours, selon la gravité de la maladie (intervalle minimum de 3 jours). * Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques, quand on manipule ou pulvérise le produit. * Ne pas faire plus de 10 applications par année

### RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les cultures terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons spécifiées dans les présentes dans le MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques avoisinants, éviter d'appliquer ce produit dans les endroits comportant une pente modérée à abrupte ainsi que sur les sols compactés ou les argiles. Éviter d'appliquer lorsque des précipitations abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'implantation d'une bande végétative entre la zone traitée et la bordure du plan d'eau.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide COPPERCIDE XLR, contient un fongicide appartenant au groupe M 01. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide COPPERCIDE XLR et à d'autres fongicides du groupe M 01. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des

composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- \* Dans la mesure du possible, alterner le fongicide COPPERCIDE XLR ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- \* Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés
- \* Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- \* Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- \* Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Loveland Products Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide COPPERCIDE XLR chez l'agent pathogène.
- \* Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- \* Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- \* Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Loveland Products Canada Inc. au 1-800-328-4678 ou à [www.uap.ca](http://www.uap.ca).

## PREMIERS SOINS

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des aliments pour les humains ou pour les animaux. Tenir loin de toute source de chaleur, d'une flamme directe ou d'étincelles.

### **ÉLIMINATION**

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.